

COVID-19

Le Conseil Départemental distribue 62 000 masques au secteur social et médico-social

Le Conseil Départemental a reçu jeudi 9 avril une première partie de la commande de masques réalisée dans le cadre d'un achat groupé avec la Région Occitanie. Cette livraison de 62 000 masques FFP1 complète les dotations nationales en coordination avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). De nouvelles livraisons sont prévues dans les prochains jours.

« Cette première arrivée de masques FFP1 nous permet d'équiper les agents intervenant en priorité dans l'aide sociale et les établissements médico-sociaux. Notre rôle est de les protéger afin qu'ils accompagnent en sécurité nos concitoyens les plus fragiles. Cela fait partie de notre mission de service public de proximité. Certains de nos services comme celui des routes et des bâtiments seront également équipés et pourront ainsi assurer la majorité de leurs missions. Nous équiperons également les professionnels de santé des cinq centres COVID-19 du département comme nous avons déjà commencé à le faire ce début de semaine » a expliqué **Michel Pélieu, Président du Conseil Départemental** lors de la réception des nouveaux masques.

Seront équipés :

- > **les établissements et services du secteur de l'Aide sociale à l'Enfance, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées**
- > **les services d'Aide à Domicile (SAAD) en coordination avec l'ARS**
- > **les agents des services du Conseil Départemental**
- > **les 5 centres COVID** de Tarbes, Lourdes, Vic-en-Bigorre, Bagnères-de-Bigorre et Lannemezan. Cette distribution intervient en **complément du millier de masques FFP2 qui leur ont été livrés par le Département mardi après-midi. Le Président du Conseil Départemental était jeudi 9 avril en visite au Centre COVID de Tarbes.**

Lutte contre le COVID-19 : Les autres mesures prises par le Conseil Départemental

En complément de la commande de masques dans le cadre de cet achat groupé avec la Région Occitanie (250 000 masques), le Conseil Départemental a mené plusieurs actions dont :

- > **le soutien avec la Préfecture d'une filière locale de production de masques** mobilisant ainsi une chaîne d'entreprises et d'acteurs locaux. 25 000 masques ont été commandés par le Conseil Départemental auprès de l'entreprise Nervures de Soulom et 5000 par la Préfecture. La logistique a été assurée par le Conseil Départemental.
- > **Une nouvelle commande** directe du Conseil Départemental de **250 000 masques FFP1**
- > **la mise à disposition de deux unités mobiles du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et de personnel pour le compte de la campagne de dépistage auprès du personnel des EPHAD en coordination avec les Centres COVID.**